

CHARTRE DU JOUEUR

Ce document doit être compris et signé par chaque joueur des Diables Rouges de Valenciennes - VHHC et joint au dossier d'inscription.

Il constitue l'engagement fondamental de chacun des membres du Club.

En tant que Joueur :

1. En toute circonstance, je m'engage à donner le meilleur de moi-même, à respecter mes coéquipiers, mon entraîneur et les dirigeants du Club (responsables d'équipe et bénévoles).
2. J'accepte mes erreurs et celles de mes coéquipiers, et je sais en tirer les leçons.
3. Je maîtrise mes émotions : Ne jamais utiliser de violence physique ou verbale envers mes coéquipiers, adversaires, entraîneurs, dirigeants, les officiels et arbitres, ainsi que le public, que ce soit sur la glace ou en dehors de la patinoire.
4. Je respecte mon entraîneur et j'accepte ses choix.
5. Je prends soin des équipements mis à ma disposition par le club.
6. Je respecte scrupuleusement les horaires prévus par mon entraîneur et je le préviens en cas d'indisponibilité.
7. Je respecte le complexe sportif dans lequel je pratique mon sport et je m'engage à laisser les vestiaires propres que ce soit à domicile ou à l'extérieur.
8. Je représente mon club dignement dans et en dehors de la patinoire en adoptant un comportement et une tenue vestimentaire exemplaire.
9. Je m'engage à me surpasser dans la recherche de la victoire, dans le strict respect des règlements, de l'honneur sportif.

Nom prénom :

Signature du joueur :

Date :

Ce document doit obligatoirement être joint au dossier d'inscription.